

**INSCRIPTION AU COLLEGE SAINT-JOSEPH
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Chers Parents,

Afin de nous permettre de valider définitivement l'inscription de votre enfant _____

Né(e) le _____ à _____ (_____)

au Collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2020/2021 en classe de _____ en qualité de _____

vous devez impérativement transmettre à l'établissement sous deux semaines ce document renseigné,

daté et signé ainsi que les pièces suivantes :

- 1 photo d'identité récente avec nom, prénom et futur niveau de classe marqués au verso.
- 1 chèque d'acompte de 50 € (frais de dossier).
- 1 chèque d'arrhes d'un montant de :
 - 150 € (pour une inscription en externat)
 - 200 € (pour une inscription en ½ pension)
 - 450 € (pour une inscription en internat).
- Les photocopies **intégrales** du livret de famille (**parents et enfants**).
- la copie du jugement de divorce ou de séparation **pour les parents concernés**.
- L'extrait de baptême, *si l'enfant est baptisé et si vous souhaitez l'inscrire au cours de catéchisme*.

Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de OGEC Saint-Joseph.

↳ Le chèque d'arrhes sera encaissé le 9 juillet 2020 et son montant sera déduit de votre facture annuelle.

↳ Le chèque d'acompte de 50 €, correspondant aux frais de dossier, sera encaissé dès réception et non remboursé en cas d'annulation d'inscription.

L'annulation d'une inscription au-delà du 6 juillet 2020 entraînera le non-remboursement par le Collège Saint-Joseph des arrhes versées (sauf motif légitime accepté expressément par la Direction).

Vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes cordiales salutations.

L. CECILLON - Directeur

Document à retourner OBLIGATOIREMENT SOUS DEUX SEMAINES à compter de la date du rendez-vous, signé par les deux parents pour confirmer l'inscription.

Mme _____, maman de _____ confirme la demande d'inscription de son enfant au Collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2020/2021 et reconnaît avoir pris connaissance des modalités d'encaissement et d'éventuel remboursement des arrhes versées.

Date et signature de la mère :

M. _____, papa de _____ confirme la demande d'inscription de son enfant au Collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2020/2021 et reconnaît avoir pris connaissance des modalités d'encaissement et d'éventuel remboursement des arrhes versées.

Date et signature du père :

NOTE DE FRAIS ESTIMATIVE 2020 / 2021

ELEVE EXTERNE

	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
CONTRIBUTION FAMILLE TARIF DE BASE FORFAIT ANNUEL	10 mois	74€ / mois	740 €
		110 €	110 €
	TOTAL A PAYER		850 €

ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE

	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
CONTRIBUTION FAMILLE TARIF DE BASE DEMI-PENSION FORFAIT 4 JOURS FORFAIT ANNUEL	10 mois	74€ / mois	740 €
	10 mois	90 € / mois	900 €
		110 €	110 €
	TOTAL A PAYER		1 750 €

ELEVE INTERNE

	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
CONTRIBUTION FAMILLE TARIF DE BASE INTERNAT FORFAIT ANNUEL	10 mois	74€ / mois	740 €
	10 mois	390 € / mois	3 900 €
		110 €	110 €
	TOTAL A PAYER		4 750,00

Montant à rajouter dans les cas suivants :

Inscription aux Etudes Surveillées (pour les Ext - DP) : 270 € / an -

Dispositif d'accueil des Enfants Intellectuellement Précoces : 50 € / an.

Dispositif d'accueil des Elèves présentant des Troubles du Langage : 50 € / an .

" Les tarifs indiqués sont estimatifs et donc susceptibles d'être sensiblement modifiés. Ils ne deviendront définitifs qu'après validation du Conseil d'Administration de l'OGEC fin mai 2020 "